

Avis de constitution

SOCIETE « DARA CORPORATE » en abrégé « DS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
1422, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DARA CORPORATE » en abrégé «
DS »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Immobilier-Intermédiation-Lotissement-Vente de terrain-
Aménagement foncier-Construction-Promoteur-
Agroalimentaire-Négoce

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
1422, Ilot 104

Dirigeant(s) Mme DIOP ANNICK RACHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00878 du 30/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05385/GTCA/RC/2024 du 30/01/2024

